

**Le CAP Métiers de la coiffure est le premier niveau obligatoire ouvrant à la profession de coiffeur.**  
C'est une formation basée sur un programme exigeant à laquelle notre école apporte tout son savoir-faire avec d'excellents résultats. Ce diplôme d'Etat de niveau 3 a été conçu pour que les élèves entrent rapidement dans la vie active.

## ❖ PRESENTATION DE LA FORMATION



Le contenu de la formation CAP Métiers de la Coiffure sur 1 an est composé des **matières de l'enseignement professionnel**.

Les **matières de l'enseignement général** ne sont pas dispensées du fait que les candidats se présentant à cette formation doivent être en possession d'un diplôme de niveau 3. Cependant, nous ouvrons cette formation aux candidats dépourvus de diplôme (sous condition).

Elle est complétée par des **périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**.

## ❖ DUREE DE LA FORMATION

Rentrée	Septembre 2023
Durée enseignement théorique/pratique	409 heures minimum
Période de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)	427 heures sur 61 jours (Réparties sur deux salons)
Objectif : Examen CAP	Session Juin 2024

## ❖ PROGRAMME DE LA FORMATION\*

La formation CAP combine enseignement professionnel et période de formation en milieu professionnel

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

#### Techniques coiffures

- Couleur,
- Forme,
- Séchage,
- Coupe,
- Coiffage des cheveux

#### Biologie appliquée

#### Santé et sécurité au travail

#### Technologie des produits et des matériels

#### Communication professionnelle

#### Connaissance des milieux de travail

### PFMP

2 Jours / Semaine

+

3 semaines dans un 2<sup>ème</sup> salon

**L'IFCB comprend un salon/école**, où nos futur(e)s coiffeur(euse)s mettent en application les techniques abordées en classe au profit des clients ; une passerelle pour entrer dans le monde professionnel !

L'IFCB propose aux personnes en formation courte de compléter leur connaissance en participant à de nombreux **MODULES PRO** proposés tout au long de l'année.

\*Sous réserve de modification des programmes

## ❖ CONDITIONS D'ADMISSION

La formation CAP Métiers de la Coiffure est ouverte **aux candidats diplômés d'un niveau 3 minimum, en reconversion professionnelle, sans emploi...**

Si vous ne remplissez pas ces conditions, un entretien avec la directrice, avant toute démarche, permettra d'étudier la faisabilité de votre projet.

## ❖ FOURNITURES ET MATERIELS

La mallette professionnelle est commandée par l'école.

Celle-ci est composée **d'un colis** :

- **Rentrée en CAP** : Il comprend tout le petit matériel pour les techniques : Couleur, Forme, Séchage, Coupe, Coiffage des cheveux. S'ajoute à cela le linge et de nombreux outils...

**L'IFCB fournit les produits en classe.**

Une liste de fournitures est remise aux familles courant juillet comprenant les fournitures scolaires classiques.

**L'IFCB fournit les livrets pédagogiques de l'enseignement professionnel.**

Les autres manuels scolaires sont à prévoir par les familles.

Raphaël Terrier

Π . B Y . R P .



## ❖ DEBOUCHES PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation CAP Métiers de la Coiffure en 1 an : l'élève diplômé(e) pourra travailler en salon de coiffure, en entreprise de distribution de produits et matériels coiffures.

Les types d'emploi proposés sont :

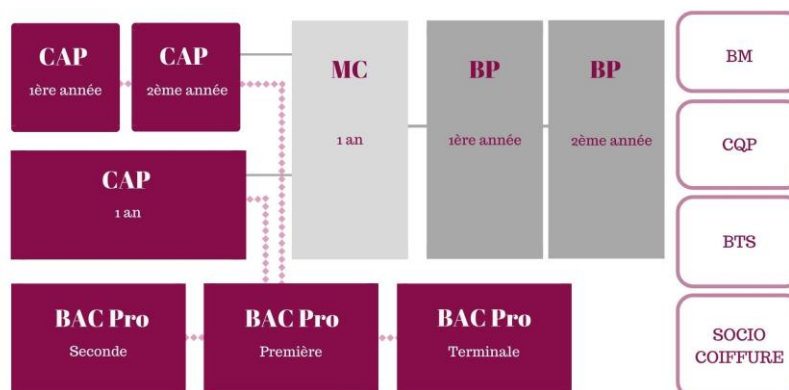
- Coiffeur qualifié en salon ou dans le milieu artistique
- Coiffeur à domicile
- Assistant dans un établissement de produits capillaires
- ...

## ❖ COÛT DE FORMATION\*

	CAP 1 an Coiffure
<b>Formation</b>	3 990 €
<b>Mallette professionnelle*</b>	850 €

\*Sous réserve d'une éventuelle augmentation des tarifs des fournisseurs

## ❖ POURSUITES D'ETUDES



\*Sous réserve de modification des programmes